Le Sabrevois Express

MARS-AVRIL 2020 Volume 5 Numéro 1

Plaisirs d'hiver 2020 - photos Alexandrine Robert

Hôtel de ville

Maire
M. Jacques Lavallée

Conseiller No.1
Mme Micheline Lebel

Conseiller No. 2
Mme Nathalie Bonneville

Conseiller No. 3
M. Frédéric Bélisle

Conseiller No.4
M. Guy Chamberland

Conseiller No. 5
Mme Mikaëlle Rolland

Conseiller No. 6
M. Yvan Bessette

Directeur général / Secrétaire-trésorier
M. Fredy Serreyn

Directrice général adjointe Secrétaire-trésorière adjointe
Mme Marijke Wynants

Adjointe administrative
Mme Christina Milone

Coordonnatrice aux loisirs
Mme Alexandrine Robert

Brigadière
Mme Sylvie Harvey

Service d'urbanisme
M. Noé Bünzli

Travaux publics
M. Marc Boutin
M. Claude Boulais
M. Michel Martin
M. Manuel Grenon Raymond

Nous joindre

Hôtel de ville 1218, Route 133, Sainte-Anne-de-Sabrevois (Québec) J0J 2G0
Tél : (450) 347-0066 ***Fax :*** (450) 347-4040

Courriel *:* info@sabrevois.info

Site Internet: www.sainte-anne-de-sabrevois.com

Heures d'ouverture des bureaux : lundi au jeudi 9 h à 12 h et 13 h à 16 h, vendredi 9 h à 12 h.

Heures pour le service d'urbanisme : mardi et jeudi 9 h à 12 h et 13 h à 16 h.
Tél : (450) 347-0066 poste 23

Bibliothèque (sous-sol): 1218, Route 133, Sainte-Anne-de-Sabrevois (Québec) J0J 2G0 ***Tél*** **:** (450) 346-0899 biblio@sabrevois.info

Heures d'ouverture régulières :
Mardi et vendredi de 19 h à 21 h
Mercredi 13 h 30 à 16 h 30
Samedi 10 h à 13 h

Centre Communautaire 1185, 28e avenue
Pour réservation Mme Fernande Normandeau ***Tél :*** (450) 347-8886

Centre des Loisirs 1185, 28e avenue
Pour information ou location de la salle des loisirs,
Mme Alexandrine Robert
Tél : (450) 347-0066 poste 24

Journal Le Sabrevois Express / Camp de jour
Tél : (450) 347-0066 poste 24
Courriel : alexandrinerobert@sabrevois.info

Bureau de poste de Sabrevois 1159, Route 133, Sabrevois
Tél: (450) 346-2265
Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h 15 à 17 h
Jeudi : 9 h à 12 h et de 14 h 45 à 17 h 30

Centre d'Arts de **Sabrevois** 1224, rang Bord-de-l'Eau
Mme Nicole Mallette : (450) 346-0516
info@centredartsdesabrevois.com

Assemblées du conseil municipal 2020

Les assemblées du conseil ont lieu tous les premiers lundis du mois à 19 h 30 à l'hôtel de ville.

13 janvier	*3 février*	*2 mars*
6 avril	*4 mai*	*1er juin*
6 juillet	*10 août*	*14 septembre*
5 octobre	*2 novembre*	*7 décembre*

Mot du maire

Citoyennes, Citoyens,

En cette période difficile due au COVID-19, nous vous demandons de suivre les recommandations des Agences sanitaires et du gouvernement du Québec, afin de limiter la propagation du virus dans la population.

Bien qu'il soit tentant de vouloir sortir de confinement, s'il vous plait rester à la maison. C'est de cette façon que vous pouvez le plus aider, afin que la crise se résorbe rapidement et que la vie puisse reprendre son cours normal le plus vite possible.

Prenez soin de vous.

Jacques Lavallée, Maire

Échéancier pour la publication
Mai-Juin

VENDREDI 29 mai 2020 à 12 H, tous les textes, photos doivent être envoyées à l'adresse courriel suivante : alexandrinerobert@sabrevois.info

Les textes, publicités (organismes) ou annonces déposés après cette date ne seront pas publiés.

Publicité($) : Suite à la décision du conseil municipal concernant la distribution du journal, nous sommes à réévaluer l'offre publicitaire dans le journal. Merci de votre compréhension.

DATE DE PARUTION : Semaine du 1er juin 2020.

ÉDITORIAL

Chères Citoyennes, chers Citoyens,

Malgré la période difficile actuelle et quoi qu'un peu en retard, je tiens à vous remercier, citoyens, d'avoir répondu en grand nombre au rendez-vous que le comité des loisirs de Sabrevois, vous avait fixé le 15 février dernier pour notre 4e édition de notre fête hivernale. Vous avez été nombreux à venir célébrer l'hiver avec vos beaux sourires en glissant, faire des tours de quatre roues, relever le défi du lancé de la hache, jouer au volley pong, vous sucrer le bec avec le sirop d'érable de la ferme Oligny et vous gâter les yeux avec notre beau feu d'artifice; une gracieuseté de la municipalité de Sabrevois et Royal pyrotechnie. Votre belle participation nous pousse à continuer pour nos prochains événements.
Merci.

Comme vous le savez, toutes les activités sportives et culturelles sont annulées pour une période indéterminée.
Les inscriptions de camp de jour auront lieu via internet plutôt que de faire une soirée d'inscription telle qu'annoncée précédemment. Plus de détail en page 6.

Bon printemps! ☺

Alexandrine Robert
Coordonnatrice loisirs - Camp de jour
Journal municipal
alexandrinerobert@sabrevois.info
450 347-0066 poste 24

Informations municipales

COMPTE DE TAXES 2020 ET COVID-19

Les comptes de taxes 2020 vous ont été postés en février. Notez qu'ils sont toujours payables en 4 versements (**19 mars, 21 mai, 20 août et 19 novembre**). Pour des raisons de santé sanitaire, nous avons interdit l'accès au public à nos bureaux. Le paiement de taxes demeure effectif, mais voici comment procéder pour le paiement de vos taxes durant la période de restriction. Vous pouvez déposer vos chèques dans la boite aux lettres noire de l'hôtel de ville ou de faire les paiements par virement bancaire avec l'une des institutions financières suivantes; Desjardins, Banque Laurentienne, Banque de Montréal, Banque Nationale, Banque Royale, Banque Scotia et Banque TD. Les chèques qui auront été postés et reçus entre le 19 mars et 1er avril n'auront pas de frais de retard.

PÉRIODE DE DÉGEL

La Municipalité vous informe que la période de dégel est en vigueur depuis le **9 mars, et ce jusqu'au 8 mai**, selon le décret du Ministère des Transports. En conséquence, il y a interdiction de circulation des véhicules lourds (en fonction des capacités de charge autorisées ou sur permis) jusqu'à nouvel ordre (mi-mai à confirmer). Nous vous demandons de réduire votre vitesse de circulation, afin d'éviter d'endommager davantage les chemins municipaux en gravier pendant cette période.

ENTRETIEN DES ROUTES

Étant donné l'arrivée hâtive du printemps, les travaux de voirie (entretien des routes) sont déjà débutés. Nos employés de la voirie travaillent à pied d'œuvre pour tenter d'améliorer les routes de la Municipalité selon les conditions météorologiques et les conditions de restrictions actuelles. Merci de votre patience.

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT PROVINCIAL SUR LES CHIENS DANGEREUX

Depuis le 3 mars, le nouveau règlement sur les chiens dangereux est entré en vigueur sur tout le territoire de la MRC du Haut-Richelieu. Le règlement prévoit :

- L'obligation pour les propriétaires de chiens de plus de 20 Kilos de les enregistrer à la municipalité et de fournir les informations relatives à son identification (amende de 250$);
- Un chien doit en tout temps, dans un endroit public, être sous contrôle d'une personne capable de le maitriser à l'aide d'un harnais ou d'un licou;
- Le chien doit porter une médaille remise par la Municipalité. Vous devez refaire la demande si le chien perd la médaille.

La Municipalité a l'obligation d'adopter sa politique d'intervention avec les obligations suivantes :

- La mise en place d'une procédure avec ordonnance si nécessaire pour l'évaluation, saisie et euthanasie, en cas de signalement (morsure, attaque ou comportement agressif), notamment en établissant des ententes avec un vétérinaire pour faire l'évaluation comportementale d'un chien (déclaré potentiellement dangereux ou qui représente un risque pour la sécurité publique) et pour héberger un chien pendant les procédures.

ABRIS TEMPO

Nous vous rappelons que la date limite pour le retrait des abris « Tempo » est le **15 avril**. Veuillez prendre note que **LA TOILE ET LA STRUCTURE** doivent être enlevées.

AVIS D'ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR

Veuillez noter que l'entreposage extérieur est interdit et que les terrains doivent être maintenus dans un état constant de propreté et libre de débris. Les propriétés en infraction feront l'objet de sanctions prévues au règlement : constat d'infraction, amendes et pénalités. Nous demandons la collaboration de tous les citoyens pour nettoyer convenablement les terrains afin d'améliorer l'esthétique visuelle de votre secteur.

NOUVEAU PLAN DE MESURES D'URGENCE ET NUMÉROS D'IMMEUBLES

Nous vous rappelons qu'il est primordial pour les services d'urgence, que l'identification des résidences et bâtiments soit présente et visible en tout temps. Il est de l'obligation des propriétaires de s'assurer que le numéro d'immeuble soit **VISIBLE** à partir de la rue (qu'il soit placé à l'entrée de la cour automobile, sur la boite aux lettres ou suffisamment visible sur le bâtiment). Ce printemps, le service incendie procédera à des vérifications des numéros d'immeuble, des amendes pourraient être émises et une installation faite par la municipalité aux frais des propriétaires.

SERVICE D'ALERTE ET DE NOTIFICATION / TELMATIK

Ce logiciel d'alerte et de notification est conçu pour nous permettre de communiquer rapidement avec vous, exemple en cas d'un bris sur le camion à ordure et qui occasionnerait un retard dans les collectes. Lors de votre inscription, vous devrez choisir un mode de réception pour les messages (texto, appel ou courriel). Vous devrez également choisir la ou les catégorie(s) de messages que vous souhaitez recevoir (Urgence, Travaux publics/Voirie, Inondation, Loisirs et/ou Culture). **INSCRIPTION** : Sur la page d'accueil du site internet de la municipalité à l'adresse suivante: http://sainte-anne-de-sabrevois.com l'Onglet Système d'alerte et de notification ou par téléphone 450 347-0066.

CONGÉS FÉRIÉS - PÂQUES ET FÊTE DES PATRIOTES

L'hôtel de ville sera fermé pour le congé pascal, soit le vendredi 10 avril et le lundi 13 avril. La collecte des ordures ménagères prévue pour le lundi 13 avril sera remise au mardi 14 avril, et celle du mardi 14 avril sera remise au mercredi 15 avril.

Les bureaux seront également fermés le lundi 18 mai pour le congé des Patriotes.
Les collectes seront donc (lundi 18 mai - recyclage), (mardi 19 mai- compostage)

VENTE DE GARAGE MUNICIPALE

C'est durant le grand week-end de la fête des patriotes, les 16-17 et 18 mai que les citoyens pourront procéder à une vente de garage, sans devoir faire une demande d'autorisation au préalable de notre service d'urbanisme. En cas de mauvaise température, ou pour toutes autres dates, veuillez communiquer avec le service d'urbanisme au 450 347-0066 poste 23.

LES COLLECTES D'ORDURES, DE COMPOST ET DE RECYCLAGE

En tout temps vous pouvez consulter le calendrier sur le site internet de la municipalité www.sainte-anne-de-sabrevois.com

Pour les matières qui sont refusées dans vos bacs, nous vous demandons de les conserver, vous pouvez toujours vous rendre à l'Écocentre d'Iberville au 825, rue Lucien-Beaudin lorsque celui-ci sera à nouveau ouvert. Par la suite, présentez votre facture à la Municipalité, afin de recevoir un remboursement de 50% de cette dernière, jusqu'à un maximum de 80$ par année/propriété. Les téléviseurs ne sont pas acceptés dans les ordures ni chez SENCOM, vous pouvez en disposer à l'Écocentre d'Iberville (sans frais) ou chez un détaillant qui vend des téléviseurs (ex.: BestBuy).

INFOLETTRE MUNICIPALE

En tout temps, il est possible de vous inscrire aux infolettres de la Municipalité. Celles-ci vous sont envoyées sporadiquement selon la pertinence des sujets en cours. Les citoyens qui souhaiteraient s'ajouter à la liste d'envoi peuvent le faire auprès de madame Alexandrine Robert à alexandrinerobert@sabrevois.info , en fournissant une adresse internet valide.

DISTRIBUTION DU JOURNAL MUNICIPAL PAR ENVOI POSTAL

En tout temps, vous pouvez nous contacter si vous souhaitez recevoir le journal municipal en version papier par courrier postal. Simplement nous donner votre nom, ainsi que votre adresse. La version informatique est également disponible sur le site internet de la municipalité à www.sainte-anne-de-sabrevois.com . Des copies papier sont également disponibles au bureau de poste.

Organisme des Sports et Loisirs

FÊTE D'HIVER 15 FÉVRIER 2020

MERCI à nos citoyens de s'être déplacé lors de notre 4e fête d'hivernale.
MERCI à nos bénévoles, qui travaillent fort pour faire de nos événements de beaux succès.
MERCI à nos employés des travaux publics pour le montage du site.
MERCI à nos commanditaires/partenaires : Municipalité de Sabrevois, Ferme Oligny, Royal pyrotechnie et le club Optimiste de Sabrevois.

Photos : Mikaëlle Rolland et Alexandrine Robert

DATES À RETENIR

INSCRIPTION AU CAMP DE JOUR

1er avril, les formulaires seront disponibles sur le site de la municipalité www.sainte-anne-de-sabrevois.com , ils devront être retournés par la poste ou courriel à alexandrinerobert@sabrevois.info
Afin d'éviter des remboursements, aucun paiement ne sera demandé avant le début mai.
Les frais de **camp de jour régulier** (8 h 50 à 16 h) :
1er enfant 65$/semaine, 2e enfant 60$/semaine et 3e enfant 55$/semaine, sortie incluse.
Service de garde : 30$/enfant/semaine.
Les frais de camp de jour sont payables en maximum 3 versements; 50% **4 mai** et 25% chacun pour les deux derniers paiements en date du **29 mai et 15 juin**.

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

La chasse aux œufs de Pâques est annulée dû au COVID-19

INSCRIPTIONS SOCCER ET ACTIVITÉS ESTIVALES

Les inscriptions pour le soccer et les activités estivales sont prévues le dimanche 3 mai de 10 h à midi au Centre des loisirs. Elles pourraient être reportées ou annulées, selon les avis du Gouvernement du Québec.

ANNULATION

Centre d'Arts de Sabrevois

Dû au COVID-19, la programmation printanière est suspendue pour une période indéterminée.

Pour plus de détails dans les prochaines semaines, consultez la page Facebook centredartsdesabrevois

Connaissez-vous votre bibliothèque municipale ?

Quelques suggestions de lectures.

SIMONE SOUS LES RONCES PAR MAUDE NEPVEU-VILLENEUVE ET SANDRA DUMAIS

Simone a un vélo à deux roues, des souliers rouges avec des étoiles et un doudou lion vraiment doux. Elle a aussi des ronces: des branches pleines d'épines qui poussent dans son ventre et qui la paralysent lorsqu'elle est inquiète ou qu'elle a peur. Simone aimerait arriver à dompter ses ronces, mais comment? Un album pour aborder l'anxiété avec douceur et bienveillance.

LE JOURNAL DE DYLANE T.10 : CUPCAKE À LA CITROUILLE PAR MARILOU ADDISON

Dylane a vécu des événements plutôt traumatisants à la fin de son été. Mais l'école vient de recommencer et elle compte bien laisser ces mauvais moments derrière elle. Toutefois, ce n'est pas si simple... Elle doit témoigner contre son agresseur, expliquer à tout le monde encore et encore ce qui s'est passé ce soir-là et surtout, ne pas se laisser intimider par les rumeurs qui circulent à son sujet. Heureusement, elle pourra compter sur l'aide de ses amis. Certains se révéleront même d'un soutien incroyable. De plus, Dylane est loin d'avoir perdu son sens de l'humour et sa répartie légendaire. Sans oublier ses petits cupcakes à la citrouille, qui redonneraient le sourire à n'importe qui !

LA DÉESSE DES MOUCHES À FEU PAR GENEVIÈVE PETTERSEN

La déesse des mouches à feu, c'est Catherine, quatorze ans. C'est l'année noire de toutes les premières fois. C'est 1996 à Chicoutimi-Nord, le punk rock, le fantôme de Kurt Cobain et les cheveux de Mia Wallace. Des petites crisses qui tripent sur Christiane F. et des gars beaux comme dans les films en noir et blanc. Le flânage au terminus et les batailles de skateux contre pouilleux en arrière du centre d'achats. C'est aussi les parents à bout de souffle et les amants qui se font la guerre. Un jeep qui s'écrase dans un chêne centenaire, les eaux du déluge qui emportent la moitié d'une ville et des oiseaux perdus qu'on essaie de tuer en criant.

RUMEURS D'UN VILLAGE T.1 : LA SENTENCE DE L'ALLEMAND PAR MARYLÈNE PION

Grande Ligne, 1943. La guerre fait rage en Europe. À des milles du conflit armé, les échos du débarquement de Dieppe se répercutent jusque dans les chaumières québécoises. Depuis que Philippe, l'aîné de la famille Berger, a été capturé par les Allemands, Ignace et sa fille Élise reçoivent des nouvelles au compte-gouttes. Les Berger ne peuvent pourtant se laisser gagner par l'inquiétude: en l'absence du fils, le maintien du magasin général ne dépend plus que d'eux. Comme les autres villageois, ils tentent de traverser la crise en attendant le retour des hommes partis au front. En plus de pourvoir au nécessaire, la marchande fournit à ses concitoyens un lieu de rassemblement où chacun aime venir parler de tout et de rien. D'ailleurs, les conversations vont bon train, puisqu'un groupe de prisonniers allemands vient d'être déporté dans la région. La peur et la haine de ces étrangers attiseront les rumeurs...

Notez que l'adresse courriel de la bibliothèque est maintenant biblio@sabrevois.info

Guylaine Marchand, responsable de la bibliothèque
Tél. : (450) 346-0899

Bazar de Ste-Anne

Le grand bazar de Ste-Anne du printemps aura lieu les **2 et 3 mai** prochain de 9 h à 16 h au sous-sol de l'église. Vous y trouverez; vaisselle, vêtements, jouets, petits meubles, livres et plus encore...
Le bazar est également ouvert tous les 1ers samedi de chaque mois de 9 h à 16 h **(2 mai, 6 juin, 4 juillet, 1er août, 5 septembre, 3 octobre, 7 novembre, 5 décembre)**.

En tout temps, vous pouvez aller porter du matériel encore utile dans la boite rouge près de la porte du sous-sol de l'église ou durant les heures d'ouverture, si cela n'entre pas dans la boite. Merci de votre collaboration et compréhension.

Les alcooliques anonymes

Réunion tous les jeudis à 19 h 30, dès que les conditions le permettrons.
Centre communautaire, situé au 1185, 28e Avenue

Bingo récréatif 2020

Organisé par le Club de l'Âge d'Or à 19 h
Centre communautaire
12 juin 10 juillet

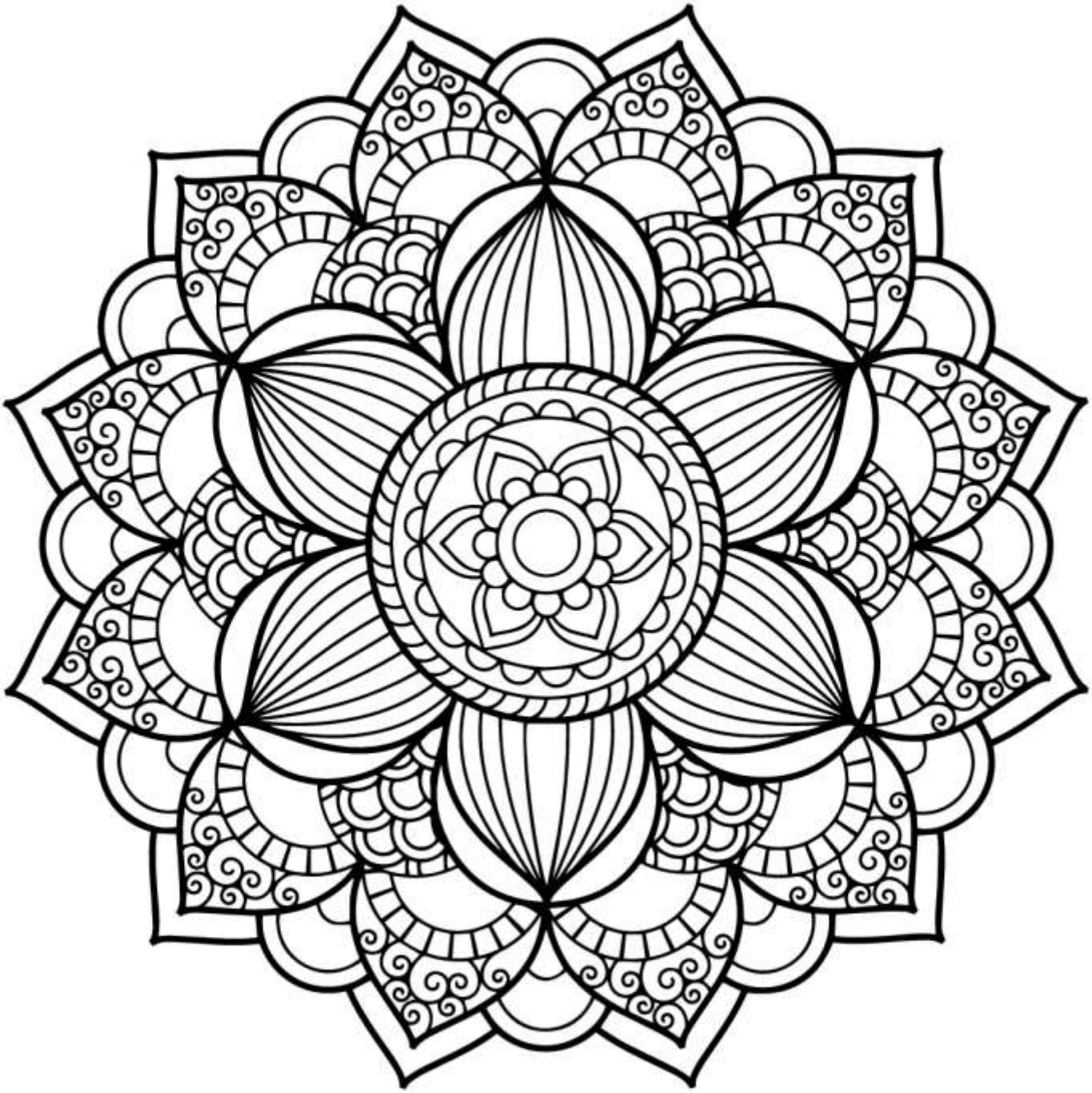

Joyeuses Pâques

HORAIRES COLLECTES AVRIL-MAI 2020

AVRIL 2020

D	L	M	M	J	V	S
			1 Inscription camp de jour	2	3	4
5	**6	7	8	9	10 Congé de Pâques	11
12	13	•14	•15	16	17	18
19	*20	21	22	23	24	25
26	•27	•28	29	30		

***Assemblée du conseil**

MAI 2020

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	**4	5	6	7	8	9
10	•11	•12	13	14	15	16
17	18 Congé de la Reine	*19	20	21	22	23
24	•25	•26	27	28	29	30
31						

RECYCLAGE • ORDURE ★ COMPOSTAGE

Communiqué Important
Nouvelle signalisation débarcadère

À compter du 3 février 2020, il sera interdit de se stationner dans la rue Lefort et d'y circuler dans la zone où se stationnent les autobus.

<u>Cette zone sera désormais dédiée aux autobus.</u>

Les voitures pourront se stationner sur la rue du Parc et quitter par la rue Lefort en direction du garage municipal (voir image ci-dessous).

Merci de respecter la signalisation, cette mesure est mise en place pour assurer la sécurité de vos enfants.